



TAXE D'APPRENTISSAGE 2026 ENSEMBLE, FAISONS DE L'INDUSTRIE LEUR CHOIX D'AVENIR !

Avec plus de **22 000** entreprises et **511 000** emplois industriels, Auvergne-Rhône-Alpes se positionne comme la **première région industrielle de France**. Cette place souligne l'importance de valoriser notre industrie et de promouvoir la diversité de nos secteurs d'activité, ainsi que la variété de nos métiers.

C'est dans cette optique que l'**Association pour la Promotion des Métiers de l'Industrie en Auvergne-Rhône-Alpes** (APMI AuRA) a été créée en 2021 par les industries de la métallurgie (UIMM Auvergne-Rhône-Alpes) et les Industries Électriques et Gazières (SGE des IEG). L'objectif principal est de démontrer que les entreprises industrielles, quels que soient leur taille et leur secteur d'activité, offrent **une multitude de possibilités**, et que chacun, peu importe son parcours ou ses aspirations, peut trouver sa place dans l'industrie.

Les différentes actions sont proposées en étroite collaboration avec **la communauté industrielle locale** (industriels, salariés) et **l'écosystème du territoire** (enseignants, professionnels de l'emploi et de l'insertion). Elles s'adressent aux **jeunes** en quête d'orientation professionnelle, aux **personnes en recherche active d'opportunités professionnelles** et plus largement au grand public.

POURQUOI NOUS VERSER LE SOLDE DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE ?

En vous engageant à nos côtés et en nous soutenant financièrement pour l'organisation d'actions de promotion de notre industrie et de nos métiers, vous contribuez à :

FAIRE DÉCOUVRIR :

- Les activités industrielles de notre territoire
- Les parcours professionnels de personnes travaillant au sein d'entreprises régionales
- Les formations pour rejoindre l'industrie
- Le rôle économique et social que joue notre secteur



ACCROÎTRE :

- Le nombre de jeunes se tournant vers les formations techniques
- Les chances pour les industriels de trouver les compétences nécessaires pour répondre à leurs besoins sur le long terme



COMMENT ET QUAND NOUS VERSER LE SOLDE DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE ?

La collecte de la taxe d'apprentissage se fait sur la plateforme SOLTéA du 26 mai au 21 octobre.

Vous pouvez rechercher notre structure :

- Par SIRET : **89910144800012**
- Par raison sociale : **Association pour la Promotion des Métiers de l'Industrie en Auvergne-Rhône-Alpes (APMI AuRA)**

Une procédure d'affectation du solde de la taxe d'apprentissage est disponible sur la plateforme SOLTéA via [ce lien](#).

Notre équipe se tient à votre disposition pour vous aider dans cette démarche :

contact@apmiaura.com

L'Association pour la Promotion des Métiers de l'Industrie en Auvergne-Rhône-Alpes, aussi connue sous l'appellation APMI AuRA, est constituée des membres ci-dessous :

- [UIMM de l'Ain](#)
- [UIMM Auvergne](#)
- [UIMM Drôme Ardèche](#)
- [UIMM Loire](#)
- [UIMM LYON-FRANCE](#)
- [UDIMEC](#)
- [UIMM Savoie](#)
- [UIMM Haute-Savoie](#)
- [Industries Électriques Gazières](#)

Vos contacts privilégiés pour la collecte de la taxe d'apprentissage 2026 :

UIMM DE L'AIN

Anthony MOREL
06 66 66 10 37
apmi@uimm01.fr

UIMM DRÔME ARDÈCHE

Caroline SPECIALE
06 82 03 25 05 - 04 75 41 85 54
apmi@ui-26-07.com

UIMM LYON-FRANCE

Didier CHASTANG
06 20 04 79 25 - 04 78 77 45 67
d.chastang@uimmlyon.com

UIMM SAVOIE

Armelle SARAZIN
04 79 26 85 10
secretariat@ui-savoie.com

INDUSTRIES ÉLECTRIQUES GAZIÈRES

Caroline MEISS
caroline.meiss@edf.fr

UIMM AUVERGNE

Cécile MAURY
04 73 90 15 43
cmaury@uimmauvergne.org

UIMM LOIRE

Christophe CARRA
04 77 93 78 07
ccarra@citedesentreprises.org

UDIMEC

Guillaume PAPET
04 76 41 49 49
gpapet@udimec.fr

UIMM HAUTE-SAVOIE

Jean-Baptiste PRADO
04 50 52 39 08
jbprado@uimmhautesavoie.com